

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUILLET 2013

La séance est ouverte à 10 heures à l'Espace Associatif (salle Claude Albinet) de Mézin. Le Président remercie les 17 adhérents présents et 29 représentés (total de 46 personnes). Madame ANDIRAN assure le secrétariat de séance.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2012

- 7^e année d'activité pour notre académie, avec une continuité sur le plan international, comme nous allons le voir.
- 2 sessions ont été organisées en 2012 : la 1^{ère} du 24 février au 3 mars et la 2^{nde} du 5 au 12 juillet, totalisant ainsi 17 concerts pour cette année.
- 14 stagiaires ont participé à la 1^{ère} session, 27 à la seconde session.
- création d'un blog de l'Académie par Alexandre : <http://ajsmezin.over-blog.com>

La 1^{ère} session

Cette session est probablement celle qui a connu le plus de soucis au niveau de la programmation. Il a notamment fallu faire face à une défection tardive de la pianiste Ami Kobayashi. La programmation n'en était pas trop chamboulée car David Duboc (professeur étant déjà venu lors de la session précédente) s'était proposé de reprendre à son compte la quasi-totalité des œuvres que devait interpréter sa compagne japonaise. Malheureusement, une seconde défection arrivait quelques jours avant le début de la session, celle de David Duboc lui-même.

Il est important ici de rappeler que, concernant les stagiaires, la caution de 100 € n'avait pas été dissuasive et avait donc été portée à 200 €. Par contre, concernant les professeurs, il est impossible de leur demander de signer un contrat, étant donné qu'ils viennent déjà bénévolement, à la fois en tant qu'enseignant et en tant que concertiste (voire en tant qu'accompagnateur). La difficulté de "recruter" des professeurs, étant donné les exigences de notre académie, est donc toujours bien présente.

Remarquons aussi que l'enregistrement de quelques chefs-d'œuvre (*Rhapsodie* de Bagdassarian, *Herosagan Ballad* et l'exceptionnel *Concerto pour violon* de Babadjanian...) a dû être annulé, réduisant ainsi à néant le travail de préparation effectué, et retardant un projet de disque consacré à la musique arménienne.

L'ensemble des artistes a réussi en un temps record à reconstruire une programmation digne de ce que notre académie a toujours proposé depuis le début. A noter l'investissement de Jean-Louis Caillard, qui a assuré à lui seul les récitals d'ouverture et de clôture.

Au niveau de la fréquentation, nous avons totalisé quelque 900 entrées. Les stagiaires : Maëlle Chayé, Alexandre Cottin, Marie-Anne Favreau (*violon*), Héloïse Bertrand-Oleari, Stéphane Gassot, Lara Kologlu, Stephanie Maertens (*piano*), Laurène Barbier, Cécile Guillon, Anastassia Marounina, Pierre Raynal, Laure Volpato (*violoncelle*), Floriane Gruson (*flûte*) et Aurélie Bourgela (*soprano*) étaient encadrés par Christophe Boulier et Jean-Louis Caillard.

Quelques points forts de la session :

- la 100^e de l'Académie, le 26 février. Concert de musique arménienne, placé sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Viguen Tchitetchian, Ambassadeur d'Arménie en France.
- les deux concerts de Jean-Louis Caillard
- le concerto pour violon et celui pour violoncelle de Khatchaturian, permettant à certains stagiaires de réaliser de véritables performances
- la création du *Trio Hypnos* de Stéphane Gassot
- le *Caprice américain* (Battle caprice) pour violon seul, écrit par Régis Boulier et créé le 25 février par Christophe Boulier, en "bis" du 99^e concert.

- parmi les autres compositeurs au programme de cette 14^e session : Albeniz, Arutiunian, Bach, Beethoven, Brahms, Chopin, Donizetti, Haendel, Ibert, Kreisler, Mozart, Paganini, Puccini, Rachmaninov, Ravel, Schubert, Schumann, Scriabine, Strauss, Puccini, Villa-Lobos... et, pour la première fois dans notre académie, des œuvres de Charlo, Francini, Favreau, Godard, Honegger, Lalo, Mores, Piazzolla et Verdi
- la venue de France 3 Aquitaine, qui a effectué un reportage diffusé le 3 mars au Journal Télévisé de 13 heures (<http://www.pluzz.fr/jt-12-13-aquitaine-2012-03-03-12h00.html>). C'est la 3^e fois que cette chaîne vient à Mézin pour parler de notre académie
- pour la petite histoire, Christophe Boulier a une nouvelle fois fait preuve de ses talents de luthier, en réparant un violon et un violoncelle avec les "moyens du bord".

La 2^e session

Les stagiaires y ayant participé : Clara Bourdeix, Maëlle Chayé, Alexandre Cottin, Sally (Shih-Han) Ding, Anton Hanson, Sophia (Chien) Lee, Yu-Ying Su (*violon*), Rachel Bouaziz, Gabrielle Lafait, Yu-Ning Yeh (*alto*), Laurène Barbier, Simon Dechambre, Cécile Guillon, Pierre Raynal, Maëlle Vilbert, Laure Volpato (*violoncelle*), Chloé Dagonet (*contrebasse*), Héloïse Bertrand-Oleari, Stéphane Gassot, Fiona Mato (*piano*), Floriane Gruson (*flûte*), Aurélie Bourgela (*chant*), Clément Marin (*violon, piano*), Clément Batrel-Génin (*direction, alto*), Maya Le Clerre-Maraine (*régisseur*) et, pour quelques jours, Céline Bouchereau (*violoncelle*), Hitomi Nishioka (*piano*).

Quatre professeurs invités : Jean-Louis Caillard, Stéphane Delplace (qui n'est malheureusement arrivé qu'à la mi-session), Wei-Lin Lynn-Chen (qui a amené 4 stagiaires de Taiwan), sans oublier le luthier Laurent Paquier (qui a effectué plusieurs réparations urgentes, sauvant ainsi 2 concerts).

A noter que les membres du quatuor du CNSM ont parfois eu un comportement... peu adapté à notre académie (stage gratuit pour se produire en concert, permettant d'obtenir des subventions, voire participer à un CD...) et parfois un peu égoïste (le Quatuor de Verdi, si ma mémoire est bonne, a notamment dû être annulé par un manque total de préparation).

Programmes : si la session commençait le 5, certains artistes étaient déjà au travail dans la soirée (la nuit) le 4, au théâtre, pour terminer le CD consacré à Babadjanian / Bagdassarian (Christophe, Héloïse, Hitomi... dont les œuvres ont constitué également le programme du concert d'ouverture.

Parmi quelques autres moments forts de la session, on peut citer

- les créations mondiales de Stéphane Gassot (*Grave*, début d'un *Double concerto* très prometteur) et de Héloïse Bertrand-Oleari (*A la manière de Schumann + Sonate pour vcl & piano*)
- le concert « Delplace par Delplace » (*Chronogénèse*, interprétée le 11 au théâtre, en « matinée »)
- les Bach (Concerto pour 2 violons avec Alexandre et Maëlle, Suite pour flûte avec Floriane, Concerto en La avec Jean-Louis)
- la 3^e *symphonie* de Gorecki (avec Aurélie Bourgela), et une présentation spéciale du Maire pour rendre hommage aux victimes de guerre et des déportés. Dans la même lignée, le lendemain pour le concert de clôture : le thème de la musique du film *La Liste de Schindler*, de John Williams (avec Christophe Boulier et Wei-Lin Lynn Chen)
- à noter que les 2 derniers concerts de la session étaient avec orchestre !

Comme les années précédentes, le Président tient à rappeler que rien ne serait possible sans d'importants soutiens, notamment ceux de la municipalité ainsi que des habitants de la région. Les soutiens financiers dont l'Académie bénéficie seront abordés lors du rapport des comptes.

Autres sujets abordés :

- le Président rappelle qu'il est exceptionnel (même si pour le public, c'est devenu une habitude) de constituer un orchestre pour les sessions d'été (dates des concours et autres examens concernant les stagiaires)
- le(s) prochain(s) CD de l'Académie : lors de la 15^e session, les enregistrements effectués ont permis de sortir le CD arménien (Babadjanian et Bagdassarian), et de poursuivre les enregistrements consacrés au compositeur Leo Ornstein. Concernant ce dernier, la fin des enregistrements devraient

avoir lieu lors de la 17^e session, et il est probable que ce soit le prochain disque de l'Académie à paraître. Le partenariat avec la municipalité (qui met à disposition le théâtre) est acquis, ainsi que celui de Promusica. Les disques de l'Académie sont mis à la disposition des médiathèques et à ce jour, 101 disques ont été gracieusement distribués (Agen, Astaffort, Bayonne, Besançon, Biarritz, Boe, Bordeaux, Casseneuil, Cergy-Pontoise, Gondrin, Grenoble, La Rochelle, Lavaedac, Lectoure, Mézin, Nérac, Nogaro, Samatan, Tulle) à des fins de prêt gratuit au public.

- l'information sur le fait que la reconnaissance d'intérêt général de l'association implique la possibilité de déduire jusqu'à 66 % du montant versé des impôts doit être poursuivie, notamment auprès des futurs adhérents.
- le Président rappelle rapidement le bilan de l'Académie depuis sa création en 2006 jusqu'à aujourd'hui (estimations faites pour la date du 18 juillet) : 17 sessions, 131 concerts, 2500 heures de cours (nombre nettement sous-évalué, si on prend en compte le travail qui précède chaque session), environ 20000 entrées, 237 inscriptions de stagiaires, 23 pays représentés, 162 compositeurs, 644 œuvres (dont 513 différentes), 4 CD, 31 émissions de radio (avec plusieurs rediffusions), etc.
- il rappelle enfin qu'il faut continuer à rechercher des hébergeurs, ainsi que des personnes susceptibles de mettre à la disposition des artistes pianos et véhicules (ceux-ci devant être assurés « tous risques »).

Après lecture de ce rapport, celui-ci est adopté sans observation à l'unanimité des membres présents et représentés. Aucune autre question n'étant abordée, la séance est levée à 11h30